

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2024)
Heft: 5

Artikel: Large soutien militaire pour le mémorial de l'armée suisse
Autor: Meyer, Fabienne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1075563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

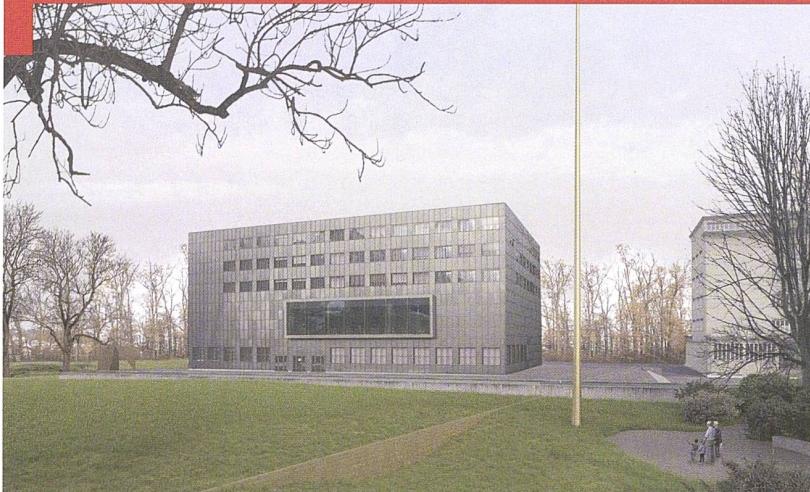
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le mémorial sur le site du CIAL vu du sud.
Image © VBS/DDPS.

Armée

Large soutien militaire pour le mémorial de l'armée suisse

Fabienne Meyer

Organisation du projet Monumoira, Etat-major de l'armée

Depuis la révision de la Constitution fédérale suisse en 1874, qui a placé les affaires militaires sous la seule autorité de la Confédération, assume la tâche de protéger la liberté et la sécurité du pays selon le principe du système de milice et de l'obligation générale de servir. Au cours des 150 dernières années, plus de 10'000 militaires ont perdu la vie lors du service à la frontière pendant les guerres mondiales, lors de crashes d'avions ou d'hélicoptères, suite à des accidents de tir, de munitions, de la circulation ou encore en montagne.

Un mémorial pour les morts

Afin de pouvoir commémorer en un lieu central et à un niveau global ces militaires décédés en service, un lieu de mémoire sera créé sur le site du Centre d'instruction de l'armée à Lucerne (CIAL). Fin 2021, le projet « Monumoira » de l'artiste andreasschneider et de l'architecte Philipp Schallnau a été choisi à l'unanimité comme vainqueur d'un concours d'art et d'architecture. La symbolique intemporelle de « Monumoira », qui laisse place à des interprétations individuelles et à une commémoration universelle, a été particulièrement appréciée.

Le projet prévoit une bande métallique encastrée dans le sol, qui coupe le site du CIAL et laisse une cicatrice sur le terrain. Une stèle verticale marque le lieu de commémoration et symbolise l'ancre de l'armée dans le pays ainsi que le lien entre le terrestre et le céleste. A côté de la stèle, un abaissement de la surface herbagère laisse apparaître les couches plus profondes de la bande métallique, sur lesquelles des inscriptions sont visibles. Les aphorismes significatifs ont été développés par quatre auteur-e-s des différentes régions linguistiques de Suisse, en collaboration avec des aumôniers de l'armée et les deux gagnants du concours et constituent une œuvre d'art littéraire en soi.

Soutien de fondations et d'associations de milice

Ce lieu de mémoire sera créé pour les personnes qui sont décédées ou ont souffert de problèmes de santé dans

l'exercice de leurs obligations militaires et à la suite d'accidents militaires. Ce projet exigeant et profond est soutenu par les quatre grandes associations de milice SSO, ASSO, ASF et ASSgtm ainsi que par de nombreuses foundations. Leur participation témoigne d'un engagement fort et souligne l'importance accordée à ce lieu de reconnaissance, de gratitude et de souvenir. Parce que la mort et la vie sont indissociables, ce lieu de silence doit à l'avenir prendre vie et être utilisé par des cérémonies dignes ou des manifestations commémoratives de l'armée et des associations de milice.

Par leur soutien, ces organisations contribuent de manière décisive à la création d'un lieu où des valeurs essentielles sont prises en compte et cultivées : la responsabilité, le *leadership*, la camaraderie et le devoir d'assistance font partie de ce lieu de mémoire, tout comme la tristesse et la colère, la réconciliation et l'espoir, sans oublier le fait que la sécurité et la paix ne vont pas de soi et ne sont pas gratuites.

Défis et progrès

La clarification des questions de droit de la construction, l'implication de différents groupes d'utilisateurs ou le développement détaillé des inscriptions et de la réalisation artistique et matérielle au cours des derniers mois ont pris beaucoup de temps tout en étant essentiels pour permettre la réalisation d'un projet durable. La planification du projet devrait être finalisé d'ici fin 2024, ce qui permettrait de commencer les travaux de construction l'année prochaine sur le site du CIAL et d'envisager une inauguration du mémorial en 2026.

Le soutien de fondations et d'associations de milice souligne l'importance du projet, qui permet de promouvoir la mémoire collective et les valeurs sociales, et donne un signal fort de solidarité et d'estime pour les militaires décédés ou blessés en service.

F. M.